



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILT
RESOUS NATIRÈL
AK DEVLOPMAN RIRAL

**Programme d'Innovation Technologique en Agriculture et Agroforesterie (PITAG) -
Don n° 4359/GR-HA**

**MARCHÉ N° MARNDR/PITAG/CI/QCIN-04/18 - RECRUTEMENT DE DEUX (2)
RESPONSABLES D'ANTENNES DÉPARTEMENTALES**

AVIS DE RECRUTEMENT

1. Contexte

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) d'Haïti met en œuvre, depuis cinq ans, un mécanisme innovant d'incitations agricoles destiné à promouvoir l'adoption de technologies agricoles, avec l'appui financier de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et du Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP). Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'Organisme d'exécution du Programme.

Le Programme est organisé autour de deux composantes techniques majeures :

- Recherche appliquée et formation pour le développement et l'adaptation de technologies agricoles durables.
- Promotion de technologies agricoles durables.

Pour garantir la mise en œuvre effective de la composante 2, il importe d'accroître la capacité managériale de la Coordination du programme de l'Innovation Technologique en Agriculture et Agroforesterie (PITAG) en la dotant de cadres qualifiés comme celui de responsables d'antennes départementales. Ainsi, une partie des fonds du don 4359/GR-HA sera utilisée afin de couvrir les prestations de deux (2) responsables d'antennes départementales.

2. Principale responsabilité

Sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur du PITAG et la supervision du Conseiller technique du PITAG et du Directeur Départemental Agricole, le Responsable d'antenne départementale appuiera et assurera la supervision et le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme.

3. Profil recherché

- Diplôme Universitaire de niveau licence en Agroéconomie ou en Phytotechnie ou, en Développement rural ou en Ressources naturelles ou dans un domaine connexe ;
- Avoir une solide (préféablement 5 ans ou plus) expérience professionnelle pertinente ;
- Avoir une expérience avérée (préféablement 3 ans ou plus) dans l'exécution et/ou la supervision d'opérations de terrain ;
- Bonne connaissance du milieu rural haïtien et particulièrement du département choisi ;
- Avoir vécu ou avoir travaillé dans le département concerné (un atout) ;
- Connaissance des logiciels informatiques courants (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Bonne connaissance des problèmes de genre (un atout) ;
- Aptitude à entretenir/développer les relations humaines et professionnelles ;

- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction ;
- Avoir une bonne capacité de communication orale (français, créole).

Note : A compétences égales, les candidatures des femmes seront privilégiées

4. Lieu de travail

Le lieu de travail du Responsable d'antenne sera la Direction Départementale Agricole du Sud ou celle de la Grande Anse, avec des déplacements dans les communes d'intervention du Programme.

5. Durée du contrat

La durée du contrat est de ____ mois (____), lequel peut être renouvelé au regard des performances du Contractuel et de la disponibilité de financement du projet.

6. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Une lettre de motivation rédigée en français indiquant le lieu d'affectation souhaité ;
- Un Curriculum Vitae détaillé (CV), rédigé en français, préférablement selon le canevas fourni par l'UPMP ;
- Les copies des diplômes et certificats pertinents pour le poste ;
- La copie du matricule fiscal délivré par la DGI (il ne s'agit ni de la carte d'identité ni du permis de conduite) et de la carte d'identification nationale ;
- Un numéro de téléphone fonctionnel et une adresse électronique.

7. Dépôt des dossiers de candidature et méthode de sélection

La Coordination du Programme PITAG invite les professionnels intéressés à télécharger une copie électronique des Termes de référence (TDR) complets et du canevas de Curriculum Vitae (CV) sur le site internet du ministère.

La méthode de sélection qui sera utilisée est la Sélection fondée sur les Qualifications des Consultants Individuels (CI) par mise en concurrence ouverte. Les candidats présélectionnés sur la base de leur dossier seront convoqués en entrevue individuelle.

Les dossiers de candidature doivent être acheminés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **12 septembre 2018 à 16 :00**. L'enveloppe contenant le dossier doit indiquer clairement : « DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLES D'ANTENNE DEPARTEMENTALE, PITAG ».

Bureau de l'Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

Unité de Passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l'agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Bâtiment situé dans la cour adjacente au CRDA

Damien, route Nationale n° 1, Haïti

Jobert C. ANGRAND
Ministre